



La campagne de vaccination contre la grippe pandémique A (H1N1) continue

Les centres de vaccination de grande capacité ouvrent dans le département des Bouches-du-Rhône dès le vendredi 4 décembre 2009:

Vous pourrez vous faire vacciner dès réception par courrier d'un bon de l'assurance maladie

Communes	Structure	Adresse	Horaires
Puyricard (Pour la commune d'Aix en Provence)	Salle des fêtes	35 avenue Jean Orsini 13540 Puyricard	Tous les jours de 8h00 à 20h00 du lundi au dimanche
Aubagne	Gymnase Mouren	Avenue Robespierre 13400 Aubagne	Tous les jours de 8h00 à 20h00 du lundi au dimanche
Martigues	Gymnase des salins	Quartier de l'hôtel de ville Chemin de Paradis 13500 Marseille	Tous les jours de 8h00 à 20h00 du lundi au dimanche
Marseille centre ville	CMCI	2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille	Tous les jours de 8h00 à 20h00 du lundi au dimanche
Marseille Quartier Sud/Est	Gymnase Desautel	113 chemin Joseph Aiguier 13009 Marseille	Tous les jours de 8h00 à 20h00 du lundi au dimanche

SE FAIRE VACCINER, C'EST PROTÉGER LES AUTRES

**Pour plus d'informations : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr
04.91.15.65.10**



CABINET
Service communication

Marseille, mercredi 2 décembre 2009

Mesures de renforcement du plan départemental de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) dans le département des Bouches-du-Rhône

La campagne de vaccination collective contre le virus de la grippe A (H1N1) a débuté en France le jeudi 12 novembre dernier, sous la responsabilité opérationnelle des préfets de département.

Dans le département des **Bouches-du-Rhône**, 48 centres de vaccination sont actuellement en activité. Compte-tenu de l'accroissement du nombre de personnes accueillies dans les centres de notre département (au 1^{er} décembre près de 20000 personnes ont été vaccinées), le préfet a décidé de passer à la **phase 2** du plan départemental de vaccination qui prévoit **l'activation progressive et échelonnée** des **dix-huit centres de vaccination de plus grande capacité** prévus dans le plan.

Dès le vendredi 4 décembre à 8 heures, ce sont 5 grands centres qui seront ouverts dans un premier temps sur le département. Ils permettront un accès du lundi au dimanche de 8h à 20h.

Ces cinq centres sont :

- **Marseille – Gymnase Desautel** – 113 chemin Joseph Aiguier 9^{ème} arrt
- **Marseille – CMCI Centre Bourse** – 2 rue Henri Barbusse 1^{er} arrt
- **Aubagne – Gymnase Mouren** – avenue Robespierre
- **Aix Nord - Puyricard** – Salle des Fêtes – 35 avenue Jean Orsini
- **Martigues – Gymnase des Salins** – quartier de l'Hôtel de ville, chemin de Paradis.

Ces centres fonctionneront grâce à un équipement technique adapté mais surtout grâce à la mobilisation de l'ensemble des personnels administratifs de l'Etat et des personnels médicaux dont des étudiants en médecine, des internes, des médecins du travail, et des infirmiers issus des instituts de formation des infirmiers. Cette mobilisation pourra également s'appuyer sur les personnels des collectivités locales qui se sont portés volontaires comme les collectivités de Marseille ou d'Aix en Provence.

Rappel :

Seules les personnes invitées et munies d'un bon peuvent se présenter dans ces centres de vaccination. Respecter l'ordre de priorité de la vaccination, c'est permettre aux plus fragiles de se faire vacciner dans de bonnes conditions. Par ailleurs, la vaccination se base désormais sur une seule injection.



Afin d'accélérer le fonctionnement des chaînes de vaccination, certains centres de proximité (parmi les 48 centres déjà existants) ont déjà été renforcés depuis lundi par du personnel ou par une extension de jour et d'horaire. Ces 48 centres demeurent pour l'instant accessibles pour la partie vaccination grippale, mais ils auront vocation à être fermés au fur et à mesure de l'ouverture des grands centres.

Information du public

Une cellule téléphonique est mise en place à la préfecture afin de renseigner le public sur le dispositif local de vaccination. Le **04 91 15 65 10** est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Un Numéro national « **Infogrippe : 0825 302 302** » renseignera plus largement le public sur toutes les thématiques Grippe A.

Le site Internet de la préfecture www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr fournit également informations et liens utiles.

Le site national www.pandemie-grippale.gouv.fr fournit une information complète sur l'épidémie et la vaccination.

Vaccination du public en âge scolaire

Par ailleurs, la campagne de vaccination pour les **élèves des collèges et lycées** des établissements publics et privés a commencé dès lundi dans les établissements scolaires de notre département et se poursuivra jusqu'aux vacances de Noël. Les élèves pourront se faire vacciner s'ils sont munis du bon de vaccination reçu à leur domicile et d'une autorisation parentale.

Les élèves des **écoles maternelles et primaires** se feront, quant à eux, vacciner dans les centres de vaccination de proximité, sous la responsabilité de leurs parents.